



Package voiture de société de TVM

Vous cherchez une assurance sur mesure pour les voitures de société de votre client ? Le Package voiture de société de TVM Belgium est la solution qu'il vous faut. Qu'il s'agisse de dommages ou d'assistance, les risques seront parfaitement couverts. Le véhicule pourra par ailleurs être réparé par un réparateur agréé, ce qui représentera plusieurs avantages pour votre client.



Package voiture de société de TVM

Pour qui ?

- **entreprises de transport** avec voitures de société (également voitures privées liées à une flotte de poids lourds)
- **PME et grandes entreprises** avec voitures de société

Exclusions :

- flottes de leasing et services pour transports de personnes (taxis, ambulances, ...)
- véhicules particuliers

Quoi ?

Responsabilité civile

- Cette couverture prévoit d'office l'assistance après un accident en **Belgique**, au **G-D de Luxembourg** et jusqu'à **30 km au-delà des frontières nationales**.
 - > rapatriement du véhicule et des occupants au domicile
 - > voiture de remplacement pendant 5 jours
- **garantie BOB** comprise
- **clause sistership**

Omnium

- possibilité d'opter pour une omnium complète, une omnium limitée ou une couverture vol/incendie
- valeur assurée : choix entre la valeur catalogue et la valeur facture
- formule : choix entre la valeur agréée (valeur à neuf les 12 premiers mois) ou la valeur réelle
- frais de dépannage et de rapatriement illimités après un accident (+ voiture de remplacement pendant 5 jours)

Protection juridique

Aide juridique professionnelle en cas de litige grâce à la garantie **garantie protection juridique Circulation**. TVM Belgium travaille pour cela avec l'assureur spécialisé Euromex.

Assistance

Cette couverture prévoit **l'assistance dans toute l'Europe après une panne ou un accident**. L'assistance comprend :

- dépannage du véhicule dans un garage au choix
- rapatriement du véhicule et des occupants au domicile
- voiture de remplacement pendant 5 jours
- envoi de pièces de rechange

Conducteur

Choix entre une couverture conducteur forfaitaire ou une couverture de droit commun.

Avantages

- **Assurance de flotte dans tous les cas**
 - > flottes ≥ 5 voitures de société : tarif forfaitaire en responsabilité civile
 - > flottes < 5 voitures de société : un forfait ou un tarif individuel avec application du bonus-malus
- **Pas de franchise pour l'omnium en cas de dommages en droit**
- **Avantages en cas de recours à un réparateur agréé**

L'assuré est libre de choisir le réparateur de ses voitures de société. S'il opte toutefois pour un réparateur des réseaux agréés et nationaux d'ASN et Care, il bénéficiera alors de plusieurs avantages, dont :

 - > une franchise moins élevée (- 150 euros)
 - > un véhicule de remplacement pendant toute la durée des réparations
 - > l'enlèvement et le transport de la voiture (nettoyage compris)
 - > le règlement direct de la facture par TVM
- **Assistance accessible 24h/24, 7j/7**
- **Frais de dépannage et de rapatriement illimités après un accident**
- **Guide de prévention TVM gratuit avec trucs et astuces**

Comment est-ce que



peut faire la différence?



Accessibilité



Service de qualité



Recherche conjointe de solutions



Partenaire solide



Conditions d'assurance spécialisées

www.tvm.be

Envie d'en savoir plus ?

Le package voiture de société de TVM est un package sur mesure. Vous souhaitez recevoir de plus amples informations à ce sujet ? Prenez alors contact avec le responsable commercial régional de TVM Belgium. Vous trouverez votre personne de contact sur www.tvm.be/fr/contacts ou en appelant le +32 (0)3 213 92 00. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Les informations reprises sur cette fiche ne sont qu'une version abrégée et simplifiée des informations contenues dans les conditions générales qui auront toujours la préséance. Aucun droit ne pourra dès lors être retiré du contenu de cette fiche.

